

Projet de loi de finances pour 2022 -Audition du général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de terre

M. Christian Cambon, président. - Mon Général, nous vous souhaitons la bienvenue devant notre commission. Nous avons le plaisir de vous entendre pour la première fois depuis votre nomination aux fonctions de chef d'état-major de l'armée de Terre. Certains de mes collègues et moi-même avons déjà eu le plaisir d'échanger avec vous à l'occasion de la remarquable présentation des capacités de l'armée de Terre à Satory où s'est rendue une délégation conséquente de la commission.

Nous souhaitons, à travers vous, exprimer à nouveau notre soutien unanime à l'engagement admirable des femmes et des hommes placés sous votre commandement. La semaine dernière, la mort en opération du maréchal des logis Adrien Quélin, survenue quelques semaines après la perte du sergent Maxime Blasco, est venue rappeler le lourd tribut payé par notre pays dans le cadre de notre combat contre le terrorisme.

Vous nous donnerez votre analyse sur la situation au Sahel et sur l'état du moral de vos troupes, alors que le dialogue au niveau politique avec les autorités maliennes semble de plus en plus difficile, comme l'a encore montré une interview du Premier ministre malien parue hier. Par ailleurs, malgré les avertissements des pays européens, et notamment de la France, l'hypothèse d'une intervention sur le sol malien des forces paramilitaires de la société Wagner ne semble pas pouvoir être écartée. Vous nous direz ce qu'il faut, selon vous, en penser.

Nous souhaitons également que vous puissiez nous présenter le nouveau concept d'emploi des forces terrestres (CEFT) que vous avez formellement approuvé le 28 septembre dernier. Alors que la dégradation de notre environnement stratégique touche l'ensemble des champs de la conflictualité, aussi bien physique que virtuel et informationnel, les redéploiements prévus par l'ajustement de la loi de programmation militaire (LPM) - notamment dans les domaines du renseignement, de l'espace et du cyber - suffiront-ils à répondre à notre ambition d'être capables d'intervenir sur l'ensemble du spectre des conflits ? Vous pourrez enfin nous dire comment l'armée de Terre s'inscrit dans le nouveau paradigme de conflictualité du triptyque : compétition, contestation, affrontement.

En ce qui concerne l'armée de Terre, les travaux de notre commission ont permis d'établir que le fléchage des dépenses vers les nouvelles priorités que constituent le cyber et le renseignement se traduiront par un ralentissement des livraisons de certains matériels par rapport à la trajectoire que nous avons fixée il y a deux ans. À ce titre, pouvez-vous nous éclairer sur l'avancée des programmes de véhicules blindés multi-rôles (VBMR) « Griffon » et de véhicules blindés légers (VBL) régénérés ?

Enfin, des événements récents nous amènent à examiner attentivement le contenu et la solidité de nos alliances.

Le dialogue avec nos alliés est à ce titre essentiel et vous nous direz quelle perception vous avez de l'état d'esprit de vos homologues au sein de l'Union.

Général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre. - Je vous remercie pour votre soutien à nos forces. Trois mois après ma nomination comme chef d'état-major de l'armée de Terre, je suis heureux et honoré de m'adresser à votre commission. Je m'attacherai à poursuivre et à consolider la relation de confiance que vous avez pu établir avec mes prédécesseurs.

Sur le socle du modèle « Au contact ! » mis en place par le général Bosser, le général Burkhard a mis l'armée de Terre en mouvement vers un objectif de durcissement. J'endosse le fond et la forme de ce projet afin que l'armée de Terre continue à proposer des options stratégiques décisives pour la défense de notre pays.

Je vais vous exposer mon analyse de notre environnement géostratégique. Je vous livrerai ensuite mon appréciation de l'état de l'armée de Terre et ma vision stratégique. Je détaillerai enfin les réalisations à l'appui de ce projet qui seront permises en 2022 par le projet de loi de finances qui consacre pour les Armées une augmentation de 1,7 milliard d'euros de crédits par rapport à 2021, soit 132 millions d'euros de crédits supplémentaires pour le budget opérationnel de programme (BOP) Terre.

Concernant les effets sur l'armée de Terre des évolutions de l'environnement géostratégique, les événements survenus depuis un an confirment toute l'actualité des rapports de force qui s'expriment de façon ouverte ou indirecte sur un continuum évoluant de la compétition à l'affrontement, en passant par la contestation.

Les affrontements entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie ont donné lieu au deuxième conflit de haute intensité du XXI^e siècle, après celui de 2014 dans le Donbass. Plus de 7 000 soldats ont été tués au cours de ces combats. Les enseignements sont extrêmement intéressants et nous pouvons retenir notamment le recours à des drones suicides combiné à de la guerre électronique parvenant à détruire les moyens antiaériens et ouvrant ainsi la voie à une offensive aéroterrestre classique. En outre, les actions d'influence ont été décisives en précédant, soutenant et prolongeant les opérations militaires. L'armée de Terre tire de nombreuses leçons de ce conflit.

Le Proche-Orient a lui aussi connu un regain de tension au printemps, les groupes armés de Gaza mettant en oeuvre des capacités militaires quasiment équivalentes à celles de certaines armées étatiques.

La dissolution des forces afghanes et la chute du gouvernement à Kaboul ont suscité des interrogations sur l'évolution des équilibres dans la région et sur les assurances données par nos alliances.

Actuellement, le déploiement de groupes paramilitaires dans certains pays d'Afrique est révélateur d'une subtile compétition qui se livre en dessous du seuil des affrontements.

De mon point de vue, trois tendances s'interpénètrent. Tout d'abord, la poursuite de la révolution numérique et de l'information élargit le champ des confrontations, atteignant même le territoire national, en particulier via l'espace cyber et l'influence. En deuxième lieu, les menaces de la force, au sens de l'analyse du Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale de 2013, croissent plus rapidement qu'attendu, avec l'affirmation désinhibée de puissances régionales ou globales. Enfin, les risques de la faiblesse, toujours selon l'analyse du Livre blanc, demeurent et même s'élargissent : États faillis, trafics, transition démographique, réchauffement climatique.

Ces trois tendances favorisent l'apparition de « zones grises » et le développement de stratégies hybrides qui usent de procédés d'influence, de faits accomplis et d'offensives couvertes, notamment cyber ou subversives.

Dans ce contexte, la compétition est omniprésente, la contestation est fréquente et l'affrontement, y compris majeur, redevient malheureusement possible.

Cela signifie que l'armée de Terre doit se tenir prête à agir en permanence dans toutes les dimensions de la conflictualité, des plus courantes aux plus extrêmes, en disposant de capacités cohérentes, équilibrées et crédibles.

Dans les phases de compétition et de contestation, l'alliance est souvent source de légitimité et d'efficacité. La France a pour ambition de consolider ses alliances historiques, tout en étant capable de générer des coalitions ad hoc et d'en prendre la tête si nécessaire pour répondre à des menaces montantes. L'armée de Terre doit donc développer les aptitudes propres à assumer le rôle de nation cadre au sein de coalitions préétablies ou de circonstance. Elle construit avec ses partenaires et alliés une interopérabilité opérationnelle, reposant principalement sur les procédures de l'OTAN, et une interopérabilité capacitaire, notamment par le biais des nouveaux instruments de l'Union européenne.

Au Sahel avec la Task Force Takuba, l'armée de Terre joue ainsi un rôle moteur et d'intégration de nos partenaires européens. La mission Lynx de réassurance en Estonie constitue aussi une opportunité de développer notre interopérabilité tout en adressant un message à nos alliés comme à nos adversaires potentiels. L'interopérabilité capacitaire est au coeur du projet CaMo mené avec nos partenaires belges et de l'élargissement de la communauté du programme Synergie du contact renforcée par la polyvalence et l'infovalorisation (SCORPION).

L'engagement le plus probable auquel l'armée de Terre doit se préparer est la réaction à une instrumentalisation des conflits périphériques, susceptible d'établir des situations de fait accompli ou de contester le droit par des stratégies hybrides - comme nous l'observons déjà en Afrique. L'armée de Terre doit donc continuer à développer sa contribution à l'appréciation autonome de situation par ses moyens de renseignement, à la prévention des crises par ses pré-positionnements, ses alertes et ses déploiements, et à l'intervention par des dispositifs réactifs et adaptés, comme c'est le cas actuellement avec la réorganisation des forces au Sahel.

En cas d'engagement majeur, il faudra déployer sur un théâtre éventuellement lointain des forces extrêmement puissantes, du volume d'une division, capables de mener un combat aéroterrestre face à un ennemi à parité en intégrant des unités alliées et la palette complète des appuis. La couverture de cette action principale, la protection des lignes de communication permettant le soutien logistique depuis la métropole et l'accueil des blessés, ainsi que la régénération des pertes demanderont des forces complémentaires robustes. L'ennemi cherchera à s'en prendre à nos arrières. Il mènera des actions sur notre sol. Dans le scénario d'un engagement majeur, l'armée de Terre aura donc aussi à répondre simultanément au besoin de protection du territoire national, contribuant à la résilience de la Nation.

Dans le contexte que je viens de décrire, quelles sont mon appréciation de la situation de l'armée de Terre et ma vision stratégique ?

Depuis ma prise de fonction au mois de juillet, j'ai pu mesurer à quel point l'armée de Terre est une armée d'emploi, déployée en opération et payant le prix du sang pour la défense de la France et de ses intérêts. En 2020, seize de nos camarades ont perdu la vie sur les théâtres d'opération, trente-trois ont été grièvement blessés. En 2021, quarante-et-un de nos frères d'armes ont été sérieusement blessés et nous déplorons la mort au combat de trois de nos soldats dont le sergent Maxime Blasco, tombé au Mali le 24 septembre dernier. L'exemple particulièrement édifiant qu'il a donné dans sa vie sous les drapeaux comme dans sa mort au combat met en lumière le talent et le sens du service des militaires qui servent dans nos unités avec enthousiasme et abnégation. Je présiderai cet après-midi à Gap l'hommage au maréchal des logis chef Adrien Quélin, mort

accidentellement au Mali la semaine dernière. Nos blessés et leurs familles méritent notre respect et notre profonde reconnaissance.

Nous avons une armée de Terre au moral solide. A l'occasion de mes premières visites, j'ai pu le constater. Dans le cadre des enquêtes sur le moral, 78% des soldats interrogés estiment leur moral bon à excellent, un chiffre au plus haut depuis 2016. L'engagement opérationnel de nos unités, la livraison de nouveaux équipements ainsi que la confiance dans le commandement sont leurs sources principales de satisfaction.

La loi de programmation militaire 2019-2025 de réparation et de modernisation concrétise l'ambition de la France de tenir son rôle de puissance d'équilibre.

Pour une défense puissante au service de cette ambition, il faut une armée de Terre durcie dans l'esprit de la formule « Si tu veux la paix, prépare la guerre ».

Ma vision stratégique pour l'armée de Terre articule des projets de court et de longs termes répartis sur quatre axes prioritaires que sont les hommes à hauteur des chocs futurs, les capacités permettant de surclasser nos adversaires, l'entraînement centré sur l'engagement majeur, et la simplification du fonctionnement. Certains projets ont déjà été portés à leur terme comme la publication du nouveau concept d'emploi des forces terrestres ou l'accueil offert aux blessés psychiques par les deux premières maisons expérimentales Athos.

En synthèse, j'identifie cinq atouts majeurs de l'armée de Terre :

- sa capacité à exprimer la force et la continuité de la volonté stratégique, une fois déployée dans les milieux terrestres et humains ;
- la réactivité de ses dispositifs d'alerte et la modularité de ses organisations qui offrent une véritable souplesse d'emploi ;
- ses capacités de commandement et l'expertise de ses états-majors indispensables pour assumer le rôle de nation-cadre et intégrer les effets interarmes et interarmées ;
- son maillage qui en fait l'armée des territoires, capable de les irriguer avec 550 implantations dans 80 départements, y compris outre-mer, et de contribuer à la résilience de la Nation ;
- et enfin la jeunesse qui rejoint ses rangs, constitue sa force humaine et nourrit l'esprit de défense de notre pays. L'armée de Terre est de ce point de vue un concentré de France et un véritable escalier social.

Sur la base de ces analyses, et c'est mon troisième point, j'estime que le projet de loi de finances pour l'année 2022 donne à l'armée de Terre les moyens de poursuivre sa modernisation.

L'exécution de la loi de programmation militaire a jusqu'à présent été conforme. Le PLF 2022 prolongera cette tendance et jouera un rôle pivot dans la réparation et la modernisation de l'armée de Terre. Dans le cadre de la modernisation, je tiens à souligner la clairvoyance de la représentation nationale qui a perçu l'évolution des menaces, la constance de l'exécution budgétaire malgré la crise sanitaire et l'intérêt à porter aux études amont.

Avec l'application de la révolution numérique au domaine opérationnel, cette modernisation est probablement la plus profonde depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Sa réussite est impérative pour assurer la transformation de notre outil de combat terrestre pour les prochaines décennies. Le maintien du cap est primordial pour ne pas entraver la dynamique de réparation et de modernisation. Avec SCORPION, nous renouvelons, à la fois, nos blindés en service depuis 40 ans, et

démultiplions leur efficacité par leur mise en réseau. Demain, les unités partageront en temps quasi-réel les informations pour déterminer la meilleure combinaison tactique possible, pour se protéger et pour détruire l'ennemi. L'ambition du combat collaboratif consiste à comprendre, décider et agir plus vite que l'adversaire. La modernisation est déjà une réalité. En 2021, nous franchissons un jalon important avec le premier déploiement d'un groupement tactique SCORPION.

Les opérations du groupement tactique désert Korrigan, formé autour du 3^e régiment d'infanterie de marine de Vannes, débutent cette semaine au Sahel à bord de 32 véhicules Griffon mettant en oeuvre le système d'informations SICS. SCORPION devient donc une réalité opérationnelle alors que seulement 10% des livraisons totales du programme ont été réalisées.

L'année 2022 sera une année capitale pour la poursuite de ce mouvement à cheval sur deux lois de programmation militaire : la continuation des livraisons permettra d'atteindre 18% de la cible SCORPION en fin d'année 2022 et la commande de 500 véhicules blindés supplémentaires représentera à elle seule une nouvelle tranche de 15% du total.

Avec le déploiement opérationnel du SICS, la livraison des postes Contact et la phase 3 du réseau de théâtre satellitaire Astride, c'est le renouvellement de la connectivité, système nerveux des forces, qui débute également. Cette étape sera primordiale pour envisager avec confiance le prochain jalon opérationnel que s'est fixé l'armée de Terre en disposant d'une brigade interarmes SCORPION projetable en 2023.

Si notre armée de Terre est solide, elle le doit à sa force humaine. Le moral de nos soldats est excellent. Simultanément, nous constatons que les efforts de fidélisation sont payants avec des conséquences positives déjà sensibles sur nos plans de recrutement. En 2022, 14 000 jeunes rejoindront l'armée de Terre. Il est impératif de réussir leur recrutement, leur formation et leur accompagnement professionnel. Nous continuerons les efforts pour gagner en maturité et accroître un taux d'encadrement de 11,5%, encore insuffisant par rapport à la cible définie à 12,5% en 2025. L'armée de Terre est donc à la fois « jeune » et expérimentée, c'est-à-dire dynamique et solide. La moyenne d'âge des régiments est ainsi de 28 ans.

Afin de valoriser les résultats positifs en termes d'attractivité et de fidélisation, il s'agit de poursuivre la mise en oeuvre de la nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM). De plus, les conditions d'hébergement sont à la fois une marque de considération que l'on doit à nos soldats et un facteur clef de leur fidélisation. À cet égard, les investissements conduits dans le cadre du plan hébergement sont significatifs, et l'armée de Terre en est un des principaux bénéficiaires.

Bien au-delà de la question des rémunérations, la force morale de l'armée de Terre repose sur l'esprit de corps, la fraternité d'armes, le sens donné à l'engagement et la reconnaissance de cette singularité militaire par la Nation. Pour disposer de soldats prêts à s'engager dans les situations les plus périlleuses, une attention soutenue doit être portée à la qualité de leur environnement humain et à leur famille. C'est l'enjeu des nouveaux projets « forces morales » et « force de la communauté Terre » de ma vision stratégique.

Pour conclure, je tenais à vous exprimer ma fierté de commander une armée de Terre solide, engagée en opération et qui dispose d'un projet ambitieux et cohérent.

Cette armée de Terre en pleine modernisation bénéficie de l'exécution conforme des premières annuités de la loi de programmation militaire, qu'il convient de poursuivre pour maintenir nos ambitions et notre rang de puissance d'équilibre.

M. Christian Cambon, président. - Je vous remercie de cette présentation très claire et je donne tout de suite la parole aux rapporteurs. Nous commençons par le programme 146 sur l'équipement des forces.

M. Cédric Perrin. - Le programme franco-allemand d'artillerie Common indirect fire system (CIFS) ne serait finalement lancé qu'à la fin de la décennie actuelle, pour n'aboutir que vers 2045. Dans ces conditions, quel sera l'avenir du lance-roquette unitaire (LRU), d'ailleurs présent au 1er régiment d'artillerie de Bourgne, seul régiment en France qui dispose de cette arme, d'ici à cette lointaine échéance ? Les distances obtenues par les Américains ont beaucoup augmenté, plus de 200 km, alors que nous sommes autour de 100 km. Ce report ne risque-t-il pas d'entraîner une rupture de capacité pour l'armée de Terre ?

La guerre du Haut-Karabagh doit nous inciter à anticiper des situations où nos forces terrestres seraient confrontées à des menaces saturantes : drones, voire essaims de drones, éventuellement combinés à d'autres moyens plus classiques, dans le cadre de ce que certains experts appellent des « salves manoeuvrantes » c'est-à-dire, d'après une étude récente, « un ensemble de machines communicantes non habitées agissant collectivement : drones, missiles et munitions dotés de capacités de vols et de manoeuvre automatique », une sorte de munition rôdeuse.

Or nos défenses sol-air et notamment nos défenses de proximité semblent peu adaptées, ayant été quelque peu négligées après la fin de la guerre froide. Pouvez-vous faire un point sur ce sujet ? Quels seront précisément vos besoins, notamment dans le cadre de la prochaine LPM ?

Nous sommes aussi très inquiets de l'évolution du programme Système Principal de Combat Terrestre (Main Ground Combat System, MGCS), qui n'a pas reçu de feu vert à Berlin. Les récentes élections allemandes ne nous aident pas à y voir plus clair. Nous interrogerons bien sûr le Directeur général de l'Armement à ce sujet mais quelle est votre analyse ?

Les grands programmes, tels que SCORPION, sont bien sûr essentiels et constituent un effort capacitaire à poursuivre sans relâche si nous voulons parvenir à réaliser l'Ambition 2030, au-delà de l'actuelle LPM. Mais ces programmes à effet majeur ne sont-ils pas parfois l'arbre qui cache la forêt ? Ils ne peuvent pas fonctionner si la dynamique des autres opérations d'armement n'est pas préservée. On compare parfois les programmes à effet majeur aux briques, et les autres opérations d'armement au ciment : les deux sont nécessaires pour faire tenir l'édifice.

Or il est beaucoup plus difficile pour nous d'examiner ces autres opérations, beaucoup moins visibles. Qu'en est-il de ce « ciment », de ces opérations à hauteur d'homme qui vous permettent chaque jour de fonctionner ? La dynamique est-elle toujours suffisante ? Y-a-t-il des domaines qui nécessiteraient un investissement accru ?

M. Christian Cambon, président. - Nous abordons le programme 178 sur la préparation et l'emploi des forces.

M. Olivier Cigolotti. - Je souhaite connaître votre diagnostic sur la disponibilité technique opérationnelle (DTO) des équipements de l'armée de Terre.

Le niveau d'usure et de disponibilité des matériels de l'armée de Terre est alarmant. En 2021, la disponibilité des hélicoptères de manoeuvre devrait s'établir à 52 % du contrat opérationnel, celle des véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI) n'est que de 59%. La crise des boîtes de vitesse des chars AMX-10 a permis une nette amélioration de sa DTO, de même la régénération industrielle des VBCI devrait permettre de stabiliser sa DTO. Pouvez-vous nous préciser où en est le traitement des obsolescences du Char Leclerc ?

Nous avons tous en tête la réforme du Maintien en condition opérationnel de l'armée de Terre (MCO-T) à l'horizon 2025 avec la mise en place de contrats d'entretien verticalisés. Comment passera-t-on d'ici 2025 à 40% des activités industrielles de maintenance réalisées par les industriels ?

Cela fait beaucoup de réformes pour un MCO-T auquel beaucoup a déjà été demandé. Comment ces réformes vont-elles être accompagnées financièrement ? Quels sont les moyens mis au service de toutes ces transformations sachant que nous atteignons aujourd'hui une situation satisfaisante ?

Ma collègue, Michelle Gréaume, m'a transmis sa question. Elle souhaite vous interroger sur l'organisation de la préparation opérationnelle. Les équipements neufs sont les bénéficiaires de la LPM et la préparation opérationnelle son parent pauvre. Le retour aux normes d'entraînement de l'OTAN a été repoussé par la LPM à 2025. Nous ne disposons que de « cible » pour l'année à venir pour les indicateurs de performance dans chaque PLF. Il n'est donc pas possible de connaître la trajectoire permettant d'atteindre les objectifs fixés pour 2025. Pouvez-vous nous apporter quelques éléments ?

Nos auditions nous ont conduits à déterminer que les besoins de crédits permettant d'atteindre à la fois la trajectoire fixée par la LPM et la haute intensité en 2030 s'établissent à plus de 600 millions d'euros non financés par la LPM. Quelle est votre analyse ?

Enfin, ma collègue souhaiterait que vous fassiez le point sur le dispositif Sentinelle et son impact sur la préparation opérationnelle des militaires de l'armée de Terre.

M. Christian Cambon, président. - Nous allons passer au programme 212 sur le soutien à la politique de défense.

M. Joël Guerriau. - Dans son 15e rapport thématique qui nous a été remis au mois de juillet dernier, le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) constate que parmi les 22 000 militaires qui entament chaque année une nouvelle carrière après avoir servi dans les armées, seul un tiers fait le choix d'une reconversion dans le service public. La proportion est encore plus faible si on se concentre sur les seules reconversions au sein de la fonction publique locale, sauf dans le cas particulier des anciens gendarmes qui le plus souvent s'insèrent efficacement dans le domaine de la sécurité des communes. Je sais pourtant d'expérience que les élus locaux, et plus particulièrement les maires, apprécient les qualités professionnelles et le « savoir-être » qui caractérisent les anciens militaires.

Dans ce contexte quels sont, mon général, les leviers à votre disposition pour resserrer à tous les niveaux les liens qui existent entre les administrations locales et les commandements sur le terrain au service de reconversions réussies qui seront bénéfiques autant au monde local qu'à la diffusion de l'esprit de défense ?

Mme Marie-Arlette Carlotti. - Vous nous avez parlé d'une armée de Terre qui a un moral solide. Cela vous paraît prioritaire. Le budget 2022 sera le dernier couvert par le plan d'accompagnement des familles et d'amélioration des conditions de vie des militaires, notamment sur les questions d'hébergement. Les sous-investissements chroniques ont laissé, parfois, des infrastructures et des hébergements dans un état de délabrement important. La ministre est venue nous dire à plusieurs reprises que l'accent était mis sur l'amélioration des conditions de vie des garnisons. Dès lors, la poursuite des travaux engagés après la fin du plan « famille » est essentielle pour répondre au défi que constitue l'amélioration des conditions de vie en garnison, dont nous savons qu'elles sont malheureusement inférieures au standard observable dans la population générale.

Dans ce contexte, mon général, ma question est la suivante : êtes-vous déjà en mesure d'observer des effets tangibles du plan « famille » sur le moral des troupes ? Quels sont selon vous les priorités dans la poursuite de l'effort de rénovation de l'hébergement militaire au-delà de la période de programmation de ce plan ? A-t-on rattrapé les retards, dus notamment au Covid ? Qu'en est-il de la vente du patrimoine quasi systématique ? Enfin, avez-vous des priorités ? Nous souhaiterions mettre l'accent dessus.

M. Christian Cambon, président. - Enfin, nous allons passer au programme 144 sur l'environnement et la prospective de la politique de défense.

M. Yannick Vaugrenard. - Ma question porte sur le financement de l'innovation. Les crédits de paiement du programme 144 affectés aux études amont sont en hausse conformément à la trajectoire de la LPM : de 821 millions d'euros en LFI 2020, ils ont progressé à 901 millions d'euros en 2021 et atteindront 1 milliard d'euros pour 2022. Toutefois, nous avons remarqué lors de l'audition des groupements industriels de défense que seulement 7 % de ces crédits d'innovation étaient fléchés vers le domaine terrestre. Cette prévision pour 2022 est en baisse de 24 % par rapport à 2021. Or, la présentation des capacités de l'armée de Terre que vous nous avez faite à Satory placent les mutations technologiques au coeur des futures conflictualités.

Ensuite, les études amont de plusieurs grands programmes ne sont pas terminées, par exemple le programme SCORPION et surtout celui du char futur MGCS qui ne concerne pas que la conception d'un nouveau véhicule blindé mais tout un système de connexion et de communication.

Enfin, l'armée de Terre développe par ailleurs des pôles d'innovation, par exemple le cluster GAI4A avec l'Université Paris-Saclay pour développer des drones ou des robots.

Dans ces conditions, comment selon vous mieux et davantage mobiliser les crédits de l'innovation vers les besoins de l'armée de Terre ?

Général d'armée Pierre Schill. - Dans l'hypothèse d'un engagement majeur qui est la perspective d'emploi la plus dangereuse, une division sera engagée dans le cadre d'une coalition face à un ennemi à parité. Dans ce type de combat, l'attrition opérée par notre artillerie et la réaction à l'artillerie adverse sont primordiales. Les besoins en capacités d'artillerie de cette division sont cruciaux, à la fois pour l'artillerie à longue distance et pour celle qui appuie directement les unités au contact. Aujourd'hui, l'armée de Terre possède l'ensemble des capacités mais de façon réduite en termes de masse. Ce sera un enjeu de la prochaine LPM, de pérenniser nos capacités, dont le lance-roquettes unitaire (LRU), et de rééquilibrer l'ensemble de la trame artillerie au sein de l'armée de Terre. L'importance de l'artillerie se confirme également dans le retour d'expérience de nos entraînements à la haute intensité. C'est notamment un des enseignements tirés de notre participation à l'exercice Warfighter 2021 aux États-Unis.

Nous avons également baissé la garde sur une autre capacité qui est celle de la défense sol-air. Il faut la prendre comme une trame globale qui doit être consolidée pour être capable de s'opposer aux menaces actuelles et émergentes, comme au Haut-Karabagh. Ce sera une des briques à prendre en compte dans l'élaboration de la prochaine LPM.

Concernant les moyens lourds de combat, notamment les chars, nous avons un enjeu stratégique, celui de réussir à développer un nouveau char de combat qui succédera au char Leclerc, à l'horizon 2040. L'option choisie est la coopération franco-allemande. Aujourd'hui, il y a une parenthèse due à la situation politique en Allemagne. Dans les prochains mois, il sera primordial de redonner l'impulsion nécessaire à l'avancement du MGCS. C'est un élément stratégique pour l'armée de Terre.

L'hélicoptère Tigre standard 3 repose aussi sur un développement capacitaire en coopération. Il s'agit d'une coopération avec les Espagnols, ouverte aux Allemands.

M. Christian Cambon, président. - Y a-t-il une alternative au MGCS ?

Général d'armée Pierre Schill. - Si le MGCS ne peut pas être réalisé avec l'Allemagne, il faudra soit envisager un programme franco-français, soit s'appuyer sur la communauté SCORPION tournée vers le Benelux. De toute façon, il faudra aboutir à la construction d'un nouveau char.

En prenant l'image du ciment autour des briques que sont les programmes, il est clair que l'armée de Terre a un besoin impérieux de petits équipements. La capacité, ce n'est pas seulement l'équipement, c'est-à-dire le matériel lui-même, et aussi l'ensemble de l'environnement, le savoir-faire des soldats et les doctrines qui l'accompagnent. L'arrivée des équipements à hauteur d'homme, notamment les pistolets, les fusils, les jumelles de vision nocturne, participe au bon moral de nos troupes. Vous avez pu voir tous ces équipements sur les stands de l'armée de Terre. Il faut veiller aux investissements sur ces équipements en complément des programmes majeurs.

Un autre pilier est indispensable à l'armée de Terre, celui que constituent l'activité et le maintien en condition de nos équipements. Ce qui m'importe, c'est qu'il y ait de l'activité générée pour nos soldats servant leurs matériels en vue de répondre aux besoins de préparation opérationnelle et ainsi permettre l'engagement de forces entraînées, à même de produire des effets. Le maintien en condition opérationnelle des équipements et leur disponibilité technique ne sont qu'une des composantes de cette capacité.

Sur la question relative à l'activité, les normes d'entraînement LPM ne seront atteintes qu'après l'horizon 2025. En 2021, nous parviendrons à réaliser environ 57% de ces normes. Le PLF pour 2022 nous permettra d'atteindre 64%. Nous bénéficierons d'une progression de 7% d'activité et de normes d'entraînements en 2022. C'est le signe que la disponibilité de nos équipements est en croissance réelle, même si elle reste modeste, notamment pour les hélicoptères. La LPM avait fait le choix de privilégier les investissements sur les premières années puis de renforcer les efforts sur le fonctionnement et le MCO les années suivantes. Les investissements ont crû en même temps que les contrats verticalisés ont été mis en place. Ces derniers devraient donner une meilleure prévisibilité aux industriels et à la programmation des crédits. Ces contrats ont été établis sur la base des normes d'activité prévues par la LPM. J'espère que dans les prochaines années nous aurons les ressources financières nécessaires pour mettre le « carburant » dans le fonctionnement optimum de ces contrats modernisés et atteindre ainsi les normes LPM.

Pour l'armée de Terre, l'actualisation de la LPM réalisée au cours de l'année s'est traduite par des ajustements assumés pour répondre à de nouvelles priorités interarmées et de l'armée de Terre. Dorénavant, il est prévu d'atteindre 45% de la cible SCORPION en 2025, alors qu'il était programmé initialement d'atteindre 50%. Cet ajustement du cadencement ne remet pas en cause « l'Ambition 2030 », c'est-à-dire l'objectif d'une « scorpionisation » réalisée à l'horizon 2030. Il nous a permis de sécuriser la pérennisation du char Leclerc, de lancer le véhicule blindé d'aide à l'engagement (VBAE) adapté à l'évolution des attaques par mines pour remplacer le véhicule blindé léger (VBL) vulnérable à cette menace, et de lancer l'engin de combat du génie (ECG). Cette actualisation de la LPM a également permis de renforcer l'activité à l'armée de Terre.

Aujourd'hui, une partie des ressources investies dans le MCO est utilisée pour constituer des stocks et pour accroître notre résilience. C'est une des explications au fait que le taux de disponibilité des équipements ne soit pas directement lié au montant des ressources consacrées au MCO. La structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT) a fait des achats

importants de pièces. Ils ont permis, d'une part, d'accroître nos stocks - et donc notre disponibilité initiale en cas d'engagement - et d'autre part, dans un contexte de pandémie, de ne pas subir de pénuries dans le MCO tout en soutenant l'industrie terrestre. Nous avons su anticiper.

Je souhaite revenir sur l'entraînement à la haute intensité. L'objectif est que l'armée de Terre durcisse sa préparation opérationnelle non seulement dans l'hypothèse d'un engagement majeur mais également pour répondre à tout type d'engagement, de la compétition à la contestation et jusqu'à l'affrontement. L'armée de Terre ne doit pas prendre en compte la seule haute intensité. Elle doit, à la fois, asseoir sa crédibilité et avoir la capacité à s'engager face à tout type d'ennemi. La préparation opérationnelle de l'armée de Terre à tous les échelons est donc primordiale dans cette perspective, du niveau des unités élémentaires à celui des brigades et des divisions. J'escompte que les ressources programmées permettront d'accroître les niveaux de préparation opérationnelle en vue des conflits les plus durs.

L'opération Sentinelle a eu un impact sur la préparation opérationnelle. Nos militaires passent en moyenne 140 jours hors de chez eux. C'est un niveau trop élevé pour éviter l'usure, 120 jours par an me paraissent constituer une cible plus raisonnable afin de concilier les déploiements en opération, une préparation opérationnelle renforcée et les indispensables plages de respiration. Un déploiement accru en mission réduit de facto le temps disponible consacré à la préparation opérationnelle. Le dispositif Sentinelle fait partie de nos missions. Je souhaite pouvoir faire preuve d'une plus grande souplesse : monter rapidement en puissance en cas de nécessité et aussi être en mesure d'alléger, d'adapter le dispositif une fois la menace éloignée.

Sur le programme 212 et les leviers à disposition pour renforcer nos liens avec la fonction publique territoriale (FPT), je suis très favorable à ce type de reconversion. Nous recrutons chaque année 14 000 jeunes civils qui rejoignent l'armée de Terre. Ils passent en moyenne sept ans dans nos rangs et quittent le service vers l'âge de 27 ans. Le soldat a été formé, a progressé et a beaucoup appris de son engagement à servir notre pays. Je peux témoigner qu'il est une recrue de choix pour la FPT, particulièrement dans les métiers d'exécution. Nous favorisons les candidatures au dispositif existant pour rejoindre la fonction publique (article L.4139-2 du code de la Défense).

Je considère que les forces morales constituent le socle des capacités de notre armée de Terre, quelles que soient les modalités d'engagement. Aujourd'hui, nous avons la chance d'avoir une armée de Terre extrêmement soudée, pouvant compter sur le soutien de la Nation et bénéficiant de ressources mises à sa disposition.

Le plan d'accompagnement des familles, auquel la ministre a consacré des efforts importants, a généré beaucoup d'attentes et a eu des effets concrets, notamment sur les cartes de circulation SNCF Famille militaire, l'accès des conjoints aux dispositifs de reconversion, d'accompagnement vers l'emploi ou d'aide à l'hébergement.

Il y a eu, pendant longtemps, un sous-investissement dans les infrastructures. Aujourd'hui, des ressources importantes leur sont consacrées. Une partie est mobilisée pour réparer la dette « grise » de l'infrastructure. Une partie est fléchée sur les infrastructures qui accompagnent nos équipements. À mon sens, la priorité donnée à l'investissement dans l'hébergement, dont les premiers bénéficiaires sont nos soldats, doit être poursuivie. Le commandement de l'armée de Terre doit rester associé à la décision. Je pense qu'il ne faut pas avoir une perception trop technique de ce sujet et que la voix du commandement doit être entendue lors des prises de décision sur le choix des chantiers.

Enfin, l'innovation est un domaine très important pour l'armée de Terre. Vous avez cité GAI4A ; je pourrais rajouter l'initiative VULCAIN qui vise à construire une utilisation opérationnelle des robots dans les prochaines décennies. Les études amont restent primordiales pour préparer l'avenir et anticiper les évolutions technologiques. Notre enjeu est de contribuer à structurer davantage la réponse de la base industrielle et technologique de défense (BITD) terrestre autour de nos besoins opérationnels. Toutes les initiatives de convergence, notamment SCORPION, sont de bons leviers pour fédérer ces études nécessaires au développement des équipements futurs.

M. Édouard Courtial. - Votre prédécesseur avait attiré notre attention sur le fait que nous devons nous attendre à une guerre de haute intensité nécessitant le déploiement de gros volumes de force, disponibles, équipés et formés à dessein. Ma question porte sur le recrutement de l'armée de Terre pour la décennie à venir. Si l'armée est l'incarnation des valeurs de la République, le symbole de la méritocratie et l'emblème de la Nation, quel écho cela a-t-il chez les jeunes en 2021 ? Vous avez évoqué le recrutement de 14 000 jeunes, comment les recruter et les former au sein d'une société fracturée où les valeurs républicaines ne font plus l'unanimité ? Le refus de tirer contre l'ennemi de la part de certains éléments en Afghanistan, a marqué les esprits. Ce phénomène a-t-il été observé depuis d'autres théâtres ? Comment concilier le niveau d'exigence physique, judiciaire et intellectuel, pour intégrer l'armée avec le besoin de recrutement de masse, sachant que la modernisation technologique est un impératif supplémentaire ? Enfin, nous avons vu des vidéos de promotion sur Tik Tok qui sont révélateurs de la volonté de toucher un large et jeune public.

M. Jacques Le Nay. - Vous nous avez dit tout le bien que vous pensez sur le retour d'expérience des Griffons que nous avons vu à Vannes. Qu'en est-il du système de mini drone de renseignement ? Concernant la formation et la création d'une école militaire préparatoire technique annoncée en juin dernier, quel sera son objectif et combien d'élèves accueillera-t-elle ? Enfin, pouvez-vous nous dire un mot sur les difficultés de recrutement de l'armée de Terre ?

Mme Vivette Lopez. - Je tiens à remercier, très sincèrement, l'ensemble des hommes et des femmes qui défendent notre pays. Sur le recrutement, qu'en est-il des jeunes en Outre-mer ? Enfin, quelle est l'évolution des drones dans l'armée de Terre ?

Mme Isabelle Raimond-Pavero. - Dans l'hypothèse d'un conflit de haute intensité, le fait nucléaire ne peut être écarté et peut concerner un affrontement contre des États possesseurs de cette arme ou susceptibles de l'être. Certains États peuvent concevoir une utilisation tactique des frappes nucléaires. Devons-nous craindre des essais nucléaires et quels sont les moyens et sanctions internationales possibles ? Quelle est, enfin, la contribution des forces terrestres au titre de la force de dissuasion nucléaire ?

M. Guillaume Gontard. - Que pensez-vous du montant des crédits destinés aux études amont attribuées à l'armée de Terre dans ce PLF pour 2022 ? Ils me semblent plutôt faibles comparés à ceux destinés aux industries de l'aéronautiques, alors que les programmes innovants seront tout aussi essentiels pour l'armée de Terre dans le cadre de la nouvelle doctrine d'engagement majeur.

M. Jean-Marc Todeschini. - Vous avez évoqué le programme de remplacement du char Leclerc. Vous nous dites que ce programme est lié à l'évolution de la situation en Allemagne, mais la difficulté ne vient-elle pas de la fusion de Nexter avec KMW qui a formé le groupe Krauss-Maffei Nexter Defense Systems (KNDS) et la tentative allemande de prendre la majorité au sein de ce groupe ? Y a-t-il encore la possibilité d'une défense franco-française, si la coopération franco-allemande ne se concrétisait pas dans le domaine terrestre ? Êtes-vous optimiste sur la capacité du secteur industriel de livrer tout ce qui est prévu cette année, notamment les drones, fusils d'assaut, missiles, hélicoptères, véhicules légers, véhicules blindés... Cela aura une grande importance sur la capacité

opérationnelle. Enfin, quelles est votre vision sur l'intégration accrue des armées et sur la défense européenne, pour faire face aux nouvelles menaces ?

Général d'armée Pierre Schill. - Sur les questions relatives au recrutement, le contrat opérationnel fixé à l'armée de Terre est d'être capable d'engager une division renforcée en haute intensité face à un ennemi à parité. Si l'ennemi est à parité, il va nous attaquer simultanément par le cyber, par des subversions et par du sabotage sur le territoire national. L'armée de Terre dans son ensemble est taillée pour ce contrat-là. L'armée de Terre a un volume général dimensionné pour l'ensemble de ces tâches. Aujourd'hui, l'armée de Terre recrute les hommes nécessaires pour honorer ce contrat. C'est un bon point d'équilibre. Notre pays est capable de générer environ 14 000 jeunes par an aptes à rejoindre l'armée de Terre, sans oublier les recrutements nécessaires à la réalisation des effectifs de l'armée de l'air, de la marine et de la gendarmerie. C'est une réalité sociologique en France. De nombreux pays voisins n'y arrivent pas, notamment la Grande-Bretagne qui connaît des difficultés à recruter. La question n'est pas de savoir si on est capable de recruter davantage dans les années futures mais de faire fonctionner le modèle tel qu'il existe aujourd'hui. Nous avons cette année augmenté le taux de sélection à l'engagement par rapport à l'an dernier. Nous avons eu plus de candidats, presque deux pour un pour les militaires du rang. Par rapport aux années précédentes, le nombre de soldats ayant renouvelé leur contrat est plus important. On considère que pour un tiers de ces renouvellements de contrat, la cause est liée au Covid et à la crise sanitaire, l'accès au marché de l'emploi étant plus difficile. Il y a également des mesures structurelles que nous avons prises, notamment les primes de lien au service, qui ont consolidé cet effet. Aujourd'hui, notre système dans le volume actuel convient. Il est, néanmoins nécessaire d'aller chercher ces jeunes qui, de manière générale, manifestent une véritable envie de servir. Une grande part d'entre eux envisage une carrière militaire en se faisant beaucoup d'idées sur ce que sera leur vie au sein de l'armée de Terre. À nous, quand nous les recevons, de les informer et de les accompagner pour concrétiser cette volonté d'engagement. Nous souhaitons limiter à 25% le nombre de jeunes qui quittent nos rangs au cours des six premiers mois correspondant à la durée de la période probatoire. Nous sommes proches de ce chiffre. La vie en collectivité ou la vie militaire ne pouvant pas convenir pas à tous, le système est en équilibre. Notre armée accueille des jeunes de tout niveau scolaire ou académique. Un des enjeux est de répondre aussi à la montée en gamme des équipements et aux nouvelles compétences techniques qu'elle exige. Il faut donc recruter les jeunes puis les former et les mettre en confiance pour qu'ils soient en mesure de remplir leur mission. Nous constituons une offre de débouché pour la jeunesse résidant outre-mer. Les jeunes ultramarins sont particulièrement volontaires pour s'engager. A titre d'exemple, les outre-mer fournissent à l'armée de Terre chaque année à eux-seuls autant de recrues que la région Île-de-France. Nous avons des débouchés à offrir et nous devons en même temps donner la possibilité de suivre des formations permettant de répondre à nos besoins dans le domaine du cyber, des systèmes d'information et de commandement, des télécommunications... C'est pour cela que nous expérimentons des dispositifs cherchant à améliorer ce type de recrutement. L'école militaire préparatoire technique (EMPT) est destinée à amener des jeunes jusqu'au niveau bac professionnel, qu'il s'agisse de bacs technologiques (STI2D) ou bacs pro dans les domaines de la maintenance terrestre ou aéronautique. Nous devrions avoir 130 inscrits supplémentaires pour suivre une scolarité en 2022 et ainsi atteindre un effectif total de 190 élèves. L'objectif est d'en accueillir 250 par an à l'horizon 2030. Ils seront ensuite engagés comme sous-officiers dans nos forces. Si cette expérimentation fonctionne, nous l'ouvrirons à d'autres domaines, et nous envisagerons de la coupler avec d'autres dispositifs. Nous avons ainsi des classes BTS cyber dans notre lycée militaire de Saint-Cyr l'École pour le recrutement post-bac.

En France, la dissuasion est nucléaire, conformément à notre stratégie de défense. L'armée de Terre est un contributeur secondaire à la dissuasion nucléaire dans la mesure où elle participe à la défense opérationnelle du territoire et des bases nucléaires. Elle permet ainsi la mise en oeuvre de la dissuasion. La dissuasion nucléaire est l'outil pour faire face aux menaces contre nos intérêts vitaux. En cas de menace contre les autres intérêts de la Nation, nous avons besoin de forces conventionnelles puissantes en mesure d'épauler les forces nucléaires et capables de répondre aux tentatives de contournement de la dissuasion par le bas.

J'ai insisté sur l'importance de disposer de crédits d'études amont pour l'armée de Terre car nous avons des domaines techniques émergents pour lesquels nous avons besoin de solutions. Je fonde un espoir dans la mise en oeuvre des nouveaux instruments de l'Union européenne dont le Fonds européen de la défense (FEDef) qui devraient avoir des effets de levier sur la capacité de mobilisation des crédits. Nous aurions intérêt à faire entrer de nouveaux pays partenaires dans la communauté SCORPION, au-delà de la Belgique notre partenaire de CAMo, permettant l'accès à ces nouveaux types de financement.

Comme vous l'avez souligné, le sujet concernant le MGCS est industriel. Il est primordial de reconnaître que sur un tel programme, seule une relation équilibrée peut être envisagée. Si cela n'aboutit pas je pense que nous aurions la possibilité technique de revenir à une solution franco-française mais sans pouvoir partager les coûts. MGCS permet aussi un partage des coûts et une interopérabilité. Cela me permet de vous répondre sur la défense européenne, qui est une question éminemment politique. Il n'y a de défense que s'il y a une volonté politique. L'armée procure des capacités contribuant à proposer des solutions à une problématique ou des objectifs politiques bien définis. Il est important que l'armée de Terre participe à l'élaboration de ces solutions par le biais de l'interopérabilité : interopérabilité capacitaire avec nos partenaires belges, luxembourgeois - qui pourraient nous rejoindre - et néerlandais ; ou interopérabilité opérationnelle comme la Force expéditionnaire interarmées combinée (Combined Joint Expeditionary Force, CJEF) avec les Britanniques, ou encore les Battle groups qui sont à la disposition de l'Union européenne. L'armée est là pour proposer un instrument qui sera ou ne sera pas utilisé. Une part de la légitimité de notre action face à des menaces montantes reposera sur une alliance d'États pour y faire face. Il est par conséquent important que notre armée de Terre apporte les moyens qui permettent cette interopérabilité, y compris dans le fait de prendre la tête d'une coalition ou d'agir comme « nation cadre », à l'instar de la Task force Takuba au Mali.

Pour répondre à la question sur les drones, aujourd'hui nous avons 1 000 drones dans l'armée de Terre. En 2023, nous en aurons 3 000. Ces drones nous offrent une capacité de l'échelon tactique jusqu'à celui de la composante terrestre. Les drones Patroller devraient arriver prochainement. Aujourd'hui, les drones de renseignement déployés au Sahel donnent totale satisfaction. C'est un instrument essentiel qui apporte des capacités opérationnelles supplémentaires. Sur la base d'essais récents et réussis du Patroller, l'industriel, en charge de leur production, doit s'engager sur la qualité et la sécurité de cet appareil. Nous attendons donc cet équipement.

M. Christian Cambon, président. - Mon général, je vous remercie pour l'ensemble des renseignements que vous nous avez apportés. Ces sujets majeurs sont autant de défis à relever, que ce soient les équipements, leur entretien, l'entraînement et la préparation, le recrutement et également l'accroissement des menaces sur tous les fronts. Vous connaissez l'attachement de la commission au respect de la LPM. Nous y veillerons durant l'exécution du budget pour 2022. Jusqu'à présent, les engagements ont été respectés. Il faut que cet effort bénéficie du plein soutien de la Nation. C'est pourquoi il est important que les parlementaires disposent des éléments d'information qui nous permettent d'appuyer le message que vous portez.